

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs}
NYERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.	
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.	
9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.	
7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les manœuvres du prince Vogoridès pour fausser les élections moldaves ne soulèvent pas seulement des questions politiques; elles relèvent surtout des prescriptions les plus strictes du droit. Le texte des traités aussi bien que l'honnêteté diplomatique ont reçu du caïmakan de Moldavie une égale atteinte. Et, cependant, voilà qu'à l'aide d'une argumentation basée sur des sophismes, c'est l'ambassadeur de France, l'honorable M. de Thouvenel qui est le seul coupable et le seul violent, au milieu de cette crise pénible provoquée par les envoyés de l'Angleterre et de l'Autriche, et poussée jusqu'à son extrême limite par un prince fanariote de Constantinople, jouant à Jassy le triple rôle de délégué et de confident de lord Redcliffe, de M. de Prokesch et du grand-visir du Sultan. Telle est en ce moment la singulière interversion de rôles contre laquelle l'opinion publique proteste.

Certes, ce serait faire trop beau jeu aux journaux anglais et autrichiens que de prendre au sérieux la ruse grossière sous le couvert de laquelle le *Morning-Post* et la *Correspondance autrichienne* notamment, prétendent reporter tous les torts sur l'ambassadeur français transformé en nouveau Menschikoff, alors que depuis plusieurs mois il n'est occupé qu'à faire respecter la lettre du traité de Paris; cet acte sauveur de l'indépendance de la Porte. Grâce aux communications de Jassy, publiées par le *Moniteur*, grâce également à la découverte de lettres révélatrices écrites secrètement de Constantinople au prince Vogoridès, lettres que ce prince a égarées et que l'*Étoile du Danube* publie à la grande honte de ceux qui les ont inspirées, il n'est plus possible d'égarer l'opinion et de rejeter le blâme sur d'autres que ceux qui le méritent. Les pièces du procès sont maintenant entre les mains de tous, et il ne dépend plus de personne d'enlever l'appréciation des manœuvres et de la duplicité, dont se sont rendus coupables les ministres de la Turquie, de l'Autriche, et surtout lord Redcliffe, à l'opinion indignée de toute l'Europe honnête.

Nous espérons toujours qu'une réaction prochaine s'opérera dans les conseils de la reine d'Angleterre, et que l'esprit plein de droiture de lord Clarendon, n'acceptera pas plus longtemps la solidarité trop lourde des actes de lord Redcliffe. Que ce dernier soit rappelé, et l'on verra reparaitre la bonne entente. — Havas.

Nous avons raison de penser qu'on envisagerait, à Osborne, la question des Principautés, bien autrement que dans les bureaux des journaux de Londres. Loin de pousser les choses au pire, comme l'ont fait le *Morning-Post*, et le *Times*, lord Palmerston et lord Clarendon ont adopté, croyons-nous, un langage conciliant et qui donne à espérer une conciliation prochaine. Aussi le bruit s'accrédite-t-il que l'examen des élections moldaves sera confié à une nouvelle conférence où les réclamations de la France seront impartialement appréciées et, partant, satisfaites.

La crise soulevée par les menées du prince Vogoridès serait donc apaisée à l'aide des mêmes moyens que celle qui agita pendant plusieurs mois l'Europe, à propos de la délimitation des frontières de Bessarabie. Tout finirait donc par une transaction pacifique.

Le *Times*, qui ne marchande pas ses palinodies et respecte fort peu l'art des ménagements et des transitions, comprend déjà qu'on n'a pas abondé durant les conversations d'Osborne dans ses vues mesquines et se hâte de revenir au langage de la conciliation. Lui qui prétendait encore hier que lord Palmerston refuserait même de parler politique, le voici qui revient à sa première thèse, consistant à dire que la visite de Napoléon III à la Reine d'Angleterre est « non-seulement une manifestation de bienveillance et d'amitié en général, mais encore plus que cela, le gage d'une détermination prise d'arriver à quelque solution rationnelle d'une affaire qui, assez obscure au début, l'est devenue doublement, grâce au zèle inintelligent des diplomates britanniques.

Comme si cet aveu ne suffisait pas, le *Times* éprouve le besoin d'être plus explicite et ajoute

que la France et l'Angleterre ne peuvent avoir dans l'affaire aucun intérêt égoïste.

« Nous voulons maintenir, dit le *Times*, autant qu'il est possible, l'intégrité de l'Empire Ottoman dans le cabinet, comme nous l'avons maintenue sur le champ de bataille. Là s'arrête notre action. Il faut laisser la solution définitive au temps ainsi qu'à l'influence de la civilisation et au mouvement plus actif des affaires. »

Des communications de Vienne nous donnent également l'assurance que M. de Prokesch a reçu itérativement l'ordre de modérer son attitude et son langage. Nous sommes donc rentrés dans la phase des négociations bienveillantes que nous espérons. C'est tout ce que désire la France. — Havas.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Les derniers événements de Constantinople ont mis la presse autrichienne en grand émoi. La violence du langage supplée, dans sa polémique, à la faiblesse du raisonnement. Nous laisserons de côté cette polémique irritante, et nous nous contenterons de recueillir les nouvelles suivantes :

La *Gazette de Cologne* annonce que : « les ambassadeurs de la Porte, à l'étranger, ont reçu une circulaire qui justifie les élections moldaves, et qui réfute l'article du *Moniteur* relatif aux illégalités qui s'y seraient commises. »

On écrit de Vienne, 5 août, à la *Gazette de la Bourse* :

« La longue conférence qui a eu lieu hier entre le comte Buol, sir Hamilton Seymour et le prince Callimaki avait uniquement pour objet la question des principautés danubiennes. Le changement du ministère turc n'a altéré en rien la manière de voir du cabinet ottoman. Aali-Pacha est un adversaire décidé de l'union, ainsi que cela résulte des protocoles de la conférence de Paris. Le changement de ministère a été un simple changement de personnes et les vues et tendances politiques n'en ont éprouvé aucune modification. C'est ce que l'ambassadeur turc a déclaré dans la conférence d'hier, et l'accord complet de la Turquie, de l'Autriche et de l'Angleterre a été constaté de nouveau à cette occasion. »

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

XIII.

Nancy était allée au-devant de son père, tant il lui tardait d'apprendre ce qui s'était passé à la grotte; du plus loin qu'elle l'aperçut, elle se mit à courir.

— Eh bien? demanda-t-elle avec émotion pendant que l'amiral essayait son beau front où perlaient quelques gouttes de sueur. — Eh bien, ma chère enfant, j'ai vu ce singulier personnage; il fait vraiment pitié. — pitié! murmura Nancy. — Mon Dieu! oui, continua le comte en serrant la main de Nancy et lui montrant Smarth qui écoutait avec une vive curiosité, j'ai questionné ce pauvre diable; il est fou à lier; d'abord rassure-toi, ce n'est pas le jeune homme que tu as connu; il s'appelle bien Meynard, mais il est le frère de l'officier dont tu m'as parlé; je te raconterai tout au long cette histoire, elle est assez plaisante.

Nancy comprenait que la présence de Smarth gênait son père, et cependant elle souffrait de cette ruse; aussi, hâtant le pas, elle traînait l'amiral afin de pouvoir lui parler à voix basse.

De son côté, Smarth ne voulait rien perdre de cet entretien qui l'intriguait fort: le brave matelot était habitué depuis trop longtemps à la possession des plus secrètes

tes pensées de l'amiral, pour qu'il pût imaginer qu'on se cachât de lui.

— Je n'aurais cependant jamais cru ça, moi, dit-il avec chagrin; ce jeune homme a un air intrépide et franc qui m'a fait lofer tout de travers. Comment, monsieur le comte, c'est bien vrai qu'il est fou? Mon Dieu, mon Dieu, quel malheur, quel guignon! — Qu'est-ce que cela peut te faire? demanda le comte. — Dame! ça me vexa, voilà tout, j'avais mon idée, une drôle d'idée que je vous conterai plus tard... — Suis-nous, interrompit l'amiral qui montait alors le perron, j'ai à te parler.

Nancy, le comte et Smarth entrèrent dans le cabinet où nous les avons déjà vus réunis tous les trois.

— Oui, ma pauvre amie, dit M. de Cardonne en s'asseyant, c'est une aventure assez bouffonne; notre voyageur sentimental arrive tout droit des petites maisons où nous l'allons renvoyer. — Hum! remarqua Smarth, ça sera difficile. — Facile ou non, nous ne pouvons garder ce maniaque; il nous compromettrait, et, ma foi, j'ai grand besoin de la protection du gouverneur de la province. — Un fameux gas! murmura Smarth. — Je ne comprends rien à cette histoire, reprit l'amiral; comment se fait-il qu'un bâtiment de guerre français ait jeté ce M. Meynard sur la côte? — Oui, c'est ça, continua Smarth, par quel hasard? — Sans nous embarrasser du pourquoi, nous allons d'abord nous défaire de l'intrus. Je me charge de le faire embarquer cette nuit, et il ira

donner tête baissée dans l'une des croisières anglaises.

— Pauvre garçon, je me charge de le piloter. — Toi, Smarth, écoute bien ce que je vais te dire. J'ai reçu de ma sucrerie de Saint-Jean d'inquiétantes nouvelles; mon gèreur est un homme apathique; gagné je crois par le parti mulâtre; tu vas monter à cheval pour te rendre à Saint-Jean. — Comment, monsieur le comte, vous voulez que je vous quitte comme ça, en ce moment...? — Sur-le-champ, mon garçon, sur-le-champ; tu resteras à Saint-Jean jusqu'à nouvel ordre; tu surveilleras l'atelier, le gèreur; je me fie à toi. — Est-ce tout ce que vous avez à m'ordonner? — Oui; tu recevras plus tard d'autres instructions... va te préparer.

Le bon matelot salua ses maîtres d'un air chagrin, et sortit du cabinet. L'amiral le regarda s'éloigner, puis se tournant vers sa fille et passant une main sur ses yeux :

— Voilà donc un premier affront! dit-il, un premier affront fait à mon vieux compagnon de guerre, à l'homme auquel j'ai dix fois dû la vie... Ah! je suis cruel, cruel et ingrat! — Vous êtes sage et vous êtes bon, mon père, répondit Nancy; en éloignant ce malheureux, vous vous ménagez une occasion de le juger. — Oui, s'écria le comte, tu m'as compris; si les meurtres cessent pendant l'absence de Smarth, ce sera une preuve... une preuve terrible à sa charge; s'ils continuent, si nos pauvres nègres meurent empoisonnés malgré son éloignement, son innocence me sera suffisamment prouvée. Dans

Les mêmes faits sont transmis à la *Gazette d'Elberfeld*, qui semble s'en être inspirée avant d'écrire un long article où nous lisons :

« Quant à M. Vogoridès, il est très-probable que ses mensonges à la Munchausen finiront par lui faire perdre sa position. Il a destitué le métropolitain de Moldavie, parce que ce dernier refusait d'accepter la présidence du divan élu. En effet, comment ce prélat pouvait-il présider un divan, contre lequel lui et tout son clergé à très-peu d'exceptions près, avaient protesté par leur abstention des élections ? »

« Des journaux autrichiens déplorent la faiblesse, l'isolement et la déconsidération de la Porte. Pourquoi ne gémissaient-ils pas quelques semaines plus tôt, alors que la Porte, subissant la pression des journaux anglais et autrichiens, opposait une résistance énergique aux protestations des autres puissances ? Tout alors était pour le mieux ; car l'Angleterre et l'Autriche imposaient leur volonté à la Porte. Aujourd'hui que la France et la Russie veulent en faire autant, on se plaint et l'on prétend que l'on veut déconsidérer la Turquie. Lord Redcliffe et M. de Prokesch sont les véritables auteurs de la triste situation dans laquelle se trouve la Porte, et du dissentiment qui existe entre une partie des puissances signataires du traité de Paris. »

L'opinion de la *Gazette d'Elberfeld* est généralement partagée par les autres organes indépendants de la Prusse et de l'Allemagne. — ERNEST DRÉOLE.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Londres, 11 août. — « Le *Morning-Post* dit que l'amitié entre l'empereur Napoléon et la reine Victoria est plus cordiale que jamais, que le prince Albert visitera probablement le camp de Châlons, et la Reine peut-être Compiègne. »

« Le *Times* dit qu'un arrangement diplomatique, concernant les Principautés, sera bientôt fait avec ou sans l'union de la Moldavie et de la Valachie. » — Havas.

TURQUIE. — La Porte a résolu, dit-on, de renforcer les fortifications de Widdin et de l'Armer à nouveau, comme on l'a fait l'hiver et le printemps derniers à Silistrie et Rouschouk. Plusieurs ingénieurs s'y sont rendus pour faire exécuter les travaux sur un plan élaboré par Omer-Pacha. On doit notamment établir des remparts très-solides du côté du Danube. On a destiné à l'armement de la forteresse 200 canons que la compagnie autrichienne de navigation à vapeur doit transporter de Constantinople à Widdin. (*Gazette du Weser*).

FAITS DIVERS.

La distribution solennelle des prix du concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, a eu lieu lundi à la Sorbonne, sous la présidence de M. Roulland, ministre de l'instruction publique et des cultes.

M. le Ministre, dont l'allocution éloquente a été vivement applaudie, s'est d'abord attaché à rassurer l'Université sur ses destinées.

« Le corps enseignant, a-t-il dit, a pu, pendant longtemps, douter de lui-même au milieu des luttes

engagées au milieu des divers systèmes d'éducation, entre le privilège et la liberté. — Aujourd'hui, il est heureux de sa sécurité retrouvée. Sans doute, il n'y a plus de monopole, et la faculté d'enseigner est accordée à tous ceux qui en sont dignes. Mais l'Etat n'a point renié la dette publique de l'instruction donnée par lui-même. — Grâce lui soient rendues de ce qu'en créant la liberté il n'a pas entendu afficher l'indifférence. »

« Les gouvernements qui agiraient autrement sembleraient regarder comme trop lourd le soin de préparer la jeunesse aux épreuves de la vie, renoncer à la direction des croyances sociales, et, tout en gardant le règlement des choses matérielles, n'avoir nul souci de la destinée morale des peuples. — Ainsi, en France, l'Etat, dans ses établissements, reste l'Etat enseignant, et l'Université reste debout, certaine de son avenir. »

« Que l'Université nouvelle, ajoute M. le ministre, marche résolument dans les voies de l'Etat, puisqu'elle vit par sa volonté et sous son abri tutélaire. L'Université ne doit pas se souvenir d'anciennes querelles, mais accepter le droit commun ; elle doit se réjouir des progrès des idées religieuses dans les lycées et de la bienfaisante intervention d'un évêque vénéré ; il faut enfin que son enseignement soit attentif à propager les saines idées sociales. »

M. le Ministre a terminé par ces chaleureuses paroles, applaudies avec enthousiasme par l'assemblée entière.

« Enfants ! aimez votre noble et généreux pays ; aimez la France ; aimez l'Empereur, car c'est lui qui l'a replacée à la tête des nations ! Et quand, tout-à-l'heure, vous recevrez vos couronnes et nos applaudissements, souvenez-vous qu'ils promettent à la France et à l'Empereur des citoyens intelligents, probes, courageux et dévoués. »

Aussitôt après le discours de M. le Ministre a eu lieu la distribution des prix. — Havas.

— Le commandant Pennox exprime l'espoir que le travail de la pose du câble du télégraphe sous-marin de l'Atlantique sera terminé dans 20 jours. Les nouvelles de l'expédition sont favorables. On écrit à ce propos d'Irlande :

« Jeudi, peu de temps après que les bâtiments eurent mis à la voile pour Terre-Neuve et lorsqu'ils se trouvaient à quatre milles de distance du point de débarquement, la partie la plus volumineuse du bout du câble qui touche la côte éprouva un accident, elle s'embarrassa dans l'appareil et se rompit dans ce point. Les embarcations des bâtiments furent occupées jusque hier dans l'après-midi (vendredi) à relever le câble à partir de la côte jusqu'au point où il s'était rompu, et à joindre ensemble les deux bouts. Cette opération fut exécutée avec succès, et la réunion est aussi parfaite en cet endroit que dans toute autre partie du câble, la continuité et l'isolement de toute la longueur ayant été constatés par les épreuves les plus rigoureuses. La flotte a aussitôt fait route hier soir, au coucher du soleil et s'est tenue continuellement en communication avec la côte de Valentia, depuis ce moment jusqu'à ce jour (samedi), 9 heures et demie. Les bâtiments sont maintenant à 22 milles de distance, le temps est magnifique et la mer calme. »

— Nous lisons dans le *Journal de Chartres* : « Lundi, dans la nuit, une vive lueur dont la ré-

verbération s'élevait au-dessus de la gare du chemin de fer faisait craindre que cet établissement ne devint le théâtre de quelque grand sinistre : le tocsin sonné trois fois de suite à la cathédrale vint redoubler les alarmes ; mais bientôt on apprit qu'un wagon avait pris feu, qu'il était isolé, et que les promptes mesures prises avaient éloigné tout autre danger. Voici ce qui s'était passé :

« Le train de marchandises parti des Batignolles et arrivé à Chartres à neuf heures du soir, avait été remis sur la voie du milieu, au-delà du pont de Mainvilliers, en attendant l'heure de sa réexpédition ; plusieurs fois le train fut inspecté et rien d'extraordinaire ne s'était manifesté, lorsque le conducteur du train 12 qui arrive à Chartres à onze heures quarante-cinq minutes, et l'aiguilleur placé en observation sur ce point aperçurent les flammes qui se faisaient jour sous le wagon placé en tête du convoi. Les chefs furent aussitôt avertis, mais en un clin-d'œil le wagon était en feu et une rivière de flammes menaçait d'un embrasement général. Le wagon contenait, outre une grande quantité de marchandises, du vin, de la quincaillerie, de la porcelaine et des matières textiles, quatre pipes d'esprit de vin qui avaient pris feu, et l'on peut se rendre facilement compte de l'intensité d'un pareil foyer d'incendie. »

« La locomotive placée en tête du train s'avance hors des atteintes des flammes : on parvint à décrocher les wagons placés à la suite du wagon incendié et à les amener en gare, toutes les précautions furent prises immédiatement pour concentrer l'incendie sur le wagon, et il fut presque impossible de sauver une partie des marchandises qu'il contenait. L'eau n'était qu'un faible moyen pour éteindre les flammes alimentées par l'esprit de vin ; des ruisseaux de feu couraient le long des rails, on les arrêtait en y jetant de la terre ; enfin, vers deux heures du matin, l'incendie s'arrêta faute d'aliments. La perte pour la Compagnie sera de 15,000 fr. sans compter la valeur du wagon. »

« Grâce aux mesures adoptées par le chef de gare et ses employés, la circulation des trains de nuit n'a pas été un instant interrompue par cet accident. » — Le train n° 24, parti de Strasbourg, se dirigeait avant-hier sur Paris, lorsqu'à la hauteur de la station d'Oiry le feu s'est déclaré dans un fourgon à bagages.

La voiture venant de Metz, placée immédiatement à la suite de ce fourgon, était presque exclusivement composée de femmes et d'enfants. A la vue de quelques étincelles, des dames, cédant à une panique très-regrettable, levèrent les loquets dont les voitures sont pourvues, et, malgré les efforts énergiques d'un voyageur pour les en empêcher, elles ouvrirent les portières et se précipitèrent sur la voie en entraînant leurs enfants avec elles. Le train était en marche, et il en est résulté les conséquences inévitables en pareil cas.

On aurait à déplorer la perte de deux dames et de deux enfants morts par suite de leur chute. Huit autres personnes ont été légèrement blessées. Un journal d'Epernay cite parmi les blessés une dame russe, M^{me} Bouliskoff, dont le mari est chambellan de l'empereur de Russie. Il doit y avoir erreur de nom ou de qualité, car aucun chambellan de l'empereur de Russie ne porte le nom de Bouliskoff.

le premier cas, ce que tu appelles ma sagesse m'aura permis de ne pas me faire justice moi-même ; ne pouvant obéir à ma colère, à mon indignation, je ne verserai pas le sang de ce malheureux abandonné du ciel, et je l'eusse fait... oh ! oui, je l'eusse fait sans pitié. Mais laissons ces tristes pensées, chère amie ; revenons à toi, ne songeons qu'à ton bonheur. Je te félicite, ma Nancy, ton fiancé est digne de ton cœur ; c'est un noble jeune homme, un beau courage, une âme ardente : il ne m'a pas fallu longtemps pour le juger, la loyauté règne sur son front.

Un sourire enchanteur couronna les lèvres de la jeune fille ; elle regarda son père avec ivresse et baisa ses deux mains.

— Tu ne savais pas qu'il t'aimait, mon enfant ; et je te l'apprends avec joie ; c'est pour te voir, pour t'unir à sa destinée, qu'il a entrepris ce long et périlleux voyage.

— Quoi ! pour moi seule ? — Il ne veut pas l'avouer, mais j'ai lu dans son cœur ; il y a bien un motif politique caché sous cette extravagance amoureuse. — Ah !

— Oui, notre bel officier est l'un des aides-de-camp du général français... Mais tiens, lis : cette lettre te dira tous nos secrets, car nous avons maintenant des secrets, M. Meynard et moi.

Le comte remit à sa fille la lettre du général Leclerc. Nancy la parcourut avec avidité, son âme s'empressait d'orgueil et de terreur ; car elle était fière de la distinction de son fiancé ; de terreur, car elle redoutait pour

lui, pour son père, les dangers qui devaient menacer ces deux têtes chéries conspirant en faveur de la France contre les émancipés de Saint-Domingue.

— Sois sans crainte, fillette, dit le comte, je suis un trop vieux renard pour ne pas agir prudemment dans cette affaire, et le capitaine Meynard est trop brave pour ne pas triompher aisément de quelques embarras imprévus. Tu dois être contente de moi, tu as vu que je me faisais diplomate et diplomate habile. L'arrivée du capitaine n'est connue que de nous et de Smarth ; j'ai éloigné Smarth dont nous ne sommes pas sûrs... Ah ! que ce mot me coûte à dire... Smarth, en admettant qu'il soit venu à Toussaint, à Dessalines, nous quitte avec la persuasion que le capitaine Meynard est fou, et que je m'en débarrasserai cette nuit même ; il ne pourra donc pas le trahir... Il faut maintenant garder à nous deux, à nous deux seuls, ce secret périlleux ; tu ne le confieras à personne, pas même à ta bonne Médi : certes, si j'ai confiance en quelqu'un, c'est en elle dont le dévouement est à toute épreuve ; mais, hélas !... qui m'eût dit que Smarth... — Oh oui ! mon bon père, votre prudence est éclairée ; personne ici ne doit savoir que M. Meynard a trouvé un asile aux Tamarins. Nous le ferons entrer cette nuit dans la maison, mystérieusement ; nous le cacherons à tous les yeux, je ferai bonne garde. — Oui, tu seras sa geôlière... allons, c'est chose dite, convenue, arrêtée ; et nous aviserons au moyen de rallier la flotte française dès qu'elle se montrera : car j'ai très-

mauvaise idée de mon coup de cravache de ce matin ; il pourrait nous coûter cher... Bah ! à demain les affaires sérieuses ; soyons aujourd'hui à ton bonheur, embrasse-moi, mon enfant. Bon ! ah ! mais, là, parole d'honneur et la main sur ma conscience, il est très-bien, ce jeune homme, très-bien, très-bien, parfaitement bien !

L'amiral avait pris le bras de sa fille, et il était sorti de son cabinet en répétant coup sur coup ces trois superlatifs qui mettaient au paradis le cœur de la belle créole.

Au bout de la galerie, Smarth se présenta, chapeau bas, devant ses maîtres.

— Mon cheval est prêt, monsieur le comte, et me voilà le cœur gros comme un moulin ; voulez-vous me permettre de vous baiser les mains.

Le comte hésita, puis tendant ses deux bras au brave serviteur, il lui dit :

— Que diable ! tu peux bien faire un voyage de quelques jours sans pleurnicher. — Ah ! maître, je partirais pour mon quatrième tour du monde, que je ne serais pas plus chagrin ; j'ai comme une montagne sur l'estomac ; il me semble qu'en mon absence il y aura ici du nouveau et du mauvais... Après ça, je me fais vieux, et depuis ce coup de sabre qui m'a ouvert le crâne, ma tête bat souvent la breloque.

Le comte tressaillit ; le coup de sabre dont parlait Smarth lui avait été destiné et l'eût infailliblement tué, si son vaillant contre-maître ne l'eût paré avec son crâne ; dominant son émotion, il serra vivement les mains du

Un de nos correspondants nous écrit que dans le train auquel est arrivé cet accident se trouvait le prince Menschikoff, qui a contribué puissamment à éteindre l'incendie, et qui est signalé pour ce fait dans le rapport sur cet événement.

(Courrier de Paris.)

— On écrit de Liège :

« Le phénomène extraordinaire que nous avons signalé récemment dans les jardins de quelques maisons du boulevard d'Avroy, et qui consiste dans un échauffement considérable du sol, a attiré l'attention des hommes compétents. Le conseil de salubrité publique s'en est occupé et une commission a été nommée dans son sein, pour en rechercher les causes. La classe des sciences de l'Académie de Belgique s'en est également occupée dans la dernière séance. M. Schwan, le savant professeur d'anatomie à notre Université, a fait à ce sujet à l'Académie une communication verbale très-intéressante. En voici le résumé :

« Une partie du sol de la cité liégeoise, sis entre le quai d'Avroy et l'église Saint-Jacques, s'est graduellement échauffé depuis un mois, et la température du terrain s'est élevée jusqu'à 40 degrés Réaumur ! Cet échauffement du terrain, étendu sur une longueur de 2 à 300 mètres sur une largeur 4 à 5 et sur une profondeur d'un à deux (4 à 5 pieds, fait périr toute végétation, corrompt les denrées alimentaires qui se trouvent dans les caves voisines placées au même niveau, et s'arrête tout-à-coup, à la profondeur où l'on touche à la couche d'argile.

« D'où vient cette incandescence ? Jusqu'ici l'on est réduit à des hypothèses dont aucune n'a le caractère de l'évidence. La plus vraisemblable est celle-ci : l'on suppose qu'une fissure s'est faite dans les couches inférieures du terrain, qu'un dégagement de gaz hydrogène a eu lieu lentement à travers l'argile, et qu'il y a une sorte de combustion, à mesure que le gaz est arrivé à la superficie, en contact avec l'air atmosphérique.

« La forte odeur de moisissure, que la terre exhale, et qui provient probablement de la décomposition de certaines matières organiques, donne de la vraisemblance à cette hypothèse. Ce qui y ajoute encore, c'est qu'à l'ouverture d'un puits, placé dans une cave et dans la région du terrain échauffé, l'air est devenu et est resté inflammable quelques instants.

« Enfin, pour appuyer encore la même supposition, on a rappelé que sur les hauteurs voisines de Liège, au village d'Ans, un dégagement de gaz par une des ouvertures du sol s'était accidentellement allumé, et l'était resté pendant plusieurs mois, et qu'enfin à Ougrée les orifices du sol, naturellement chauffés ainsi, servaient aux ouvriers et paysans d'alentour pour faire leur cuisine sans dépense de combustible.

« Le conseil de salubrité de la ville de Liège recherche la raison d'être du phénomène. »

CHRONIQUE LOCALE.

De tous côtés on répète que les bras manquent aux travaux de la campagne. Tous les propriétaires, effrayés avec raison, sonnent l'alarme : dans quelques années il n'y aura plus de cultivée que la terre qui appartiendra au cultivateur.

La jeunesse des campagnes, encouragée, excitée même quelquefois par la famille, déserte le sol qui l'a vue naître, va chercher dans les villes les voluptés qu'il lui est plus difficile de trouver au village, et, pour se donner, croit-elle, plus de bien-être, pour se soustraire aux pénibles travaux des champs, elle se jette corps perdu dans les professions industrielles, où souvent elle rencontre sinon la misère du moins la gêne.

Presque tous les cultivateurs de nos contrées, depuis quelques années surtout, ont entassé écus sur écus ; la cherté des subsistances a tourné à leur profit. Laborieux, sobres, économes, ils ont su se faire un pécule, et acheter à des prix très-élevés toutes les terres qui se sont vendues autour d'eux. Ces terres, cultivées par eux avec un soin, une précaution que le propriétaire non-cultivateur tenterait en vain d'obtenir, ces terres, disons-nous, les occupent la majeure partie du temps ; sans cesse travaillées, sans cesse elles produisent. De là donc encore la difficulté de se procurer des travailleurs ; comme de raison ils se portent à eux, ils ménagent leurs intérêts avant de songer aux intérêts d'autrui.

C'est donc rendre service à tous, féconder les campagnes et soulager les propriétaires, que de favoriser les améliorations apportées par les instruments nouveaux d'agriculture.

Telle a été la pensée du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur, en faisant l'acquisition d'une machine moissonneuse.

Sur les renseignements donnés et après l'étude qui en a été faite, M. le Président du Comice a adopté celle de M. Monny, des Etats-Unis.

Mardi, à 2 heures, en présence d'un grand concours d'amateurs, venus de Saumur et des environs, cette machine a été expérimentée sur la ferme de la *Maison-Blanche*, commune de Distré. Le succès a été complet : en moins d'une heure et demie, 50 ares de terre ont été mis à nu, et pour ce travail il n'a fallu que deux hommes et deux chevaux ; l'un des hommes conduisait l'attelage, l'autre, au moyen d'une fourche très-légère, jetait à terre le blé au fur et à mesure qu'il était coupé. Pas un épi ne restait dans le sillon, et la tige du blé était coupée à 10 centimètres environ de terre ; par conséquent point de chaumé à faucher et facilité de préparer immédiatement les terres pour d'autres produits.

Cette opération est faite au moyen d'une double série de petites scies, l'une fixe, l'autre mobile, mise en mouvement par la marche du chariot. Nous ne décrirons pas l'appareil ; les journaux d'agriculture pratique l'ont fait beaucoup plus exactement que nous ne le pourrions faire, il suffira de constater que le mécanisme est très-simple, et d'un entretien peu coûteux.

Grâces donc soient rendues aux personnes qui veulent bien propager ces utiles instruments, et encourager par leur exemple de si importantes améliorations.

Autrefois moissonner et battre exigeaient un temps considérable, souvent même plusieurs mois, quand la saison était pluvieuse ; aujourd'hui, grâce aux moissonneuses et aux batteuses, on pourra désormais achever, dans quelques jours, la plus importante des récoltes, celle dont les produits sont toujours impatiemment attendus.

Nous oublions de dire que la moissonneuse, à

l'aide d'une faux qu'on substitue à la scie, devient une faucheuse extrêmement avantageuse.

La moissonneuse Monny a été vendue au Comice par M. Passedoit, qui en a le dépôt ; c'est lui qui la conduisait mardi. — Il a donné dans cette circonstance la preuve de cette intelligence qu'il a manifestée dans la confection de ses excellentes batteuses.

Nous recevons de M. le Maire la lettre suivante que nous publions avec grand plaisir.

Monsieur,

L'article que vous avez publié dans votre journal de mardi dernier, me semble en promettre un autre dans la prochaine feuille ; si vous le faites paraître, voici les noms des ouvriers qui ont le plus contribué à éteindre l'incendie, en dehors de ceux que vous avez déjà cités :

MM. Bodin, sellier ; Bouteiller, bourrelier ; Lenain, ferblantier ; Chevreau, ferblantier ; Vivien, professeur au collège ; Moguier, charpentier ; Jeuniette (Gustave), tapissier ; Voisin, couvreur ; Oger, cloutier ; Gabillé, tourneur ; Gabillé (Louis) ; Roux, commis ; Bersoullé, aîné.

Le malheureux Rattier, celui qui a été presque asphyxié, est un de ceux qui ont fait les plus généreux efforts pour combattre l'incendie, sans parler de tant d'autres qui ont autant mérité et dont les noms nous ont échappé.

Si vous publiez ces noms, Monsieur le Rédacteur, voulez-vous bien leur adresser de ma part, au nom de la ville, des remerciements pour leur généreux dévouement.

Agréé, etc. Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

P.-S. — Vous n'oublierez pas de parler des services qui ont été rendus dans cette circonstance par la pompe du chemin de fer et les hommes d'équipe qui la faisaient fonctionner sous les ordres de MM. Romieux et Félix Nau.

Cette pompe était conduite avec un zèle et une intelligence remarquables.

Son porte-lance, M. Ouvrard, s'est distingué par son zèle et son intelligence.

A cette liste, nous ajouterons le sieur Raboteau, ouvrier charpentier.

Nous appellerons aussi la reconnaissance publique sur les militaires du 19^e régiment d'infanterie dont les noms suivent et que nous avons été heureux de connaître :

Cornou, Fel, Ponget, caporaux ; Giraud, Riou, Marcelin, Sivade, Fanquet et Labeyrie, fusiliers ; ce dernier a failli être asphyxié.

VILLE DE SAUMUR.

FÊTE DU 15 AOUT 1857.

Nous, Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur ;

Considérant que la solennité du 15 août est une fête nationale ;

Considérant, en outre, que cette solennité a été, de tout temps, la fête de la ville de Saumur ;

Avons arrêté les dispositions suivantes :

ART. 1^{er}. — Un Te Deum, auquel assisteront les

négre dans les siennes et lui dit :

— Tu m'enverras un exprès tous les deux jours pour me tenir au courant de tes opérations. — Oui, maître... Adieu, Mademoiselle, ayez bien soin de votre chère santé ; soyez plus prudente que vous ne l'êtes d'habitude ; le temps n'est pas bon, voyez-vous, et, s'il vous arrivait malheur, le pauvre vieux Smarth, ah ! le pauvre vieux Smarth pleurerait tout son sang. — Et quoi suis-je donc imprudente ? demanda Nancy émue malgré elle de ce touchant intérêt, mais surprise de toutes ces recommandations. — Mon Dieu ! répondit Smarth avec quelque embarras, je ne saurais m'expliquer bien au juste ; c'est la peur qui me fait parler ainsi, la peur de voir arriver du chagrin à mon cher bon maître. Après ça, mettez que je radote, que je rabâche ; mais ne poussez pas trop loin vos promenades à cheval : vous vous oubliez quelquefois en galopant dans les savanes ; on ne sait pas ce que le démon peut souffler aux méchants ; la nuit, ne vous endormez jamais sans mettre les verrous à vos fenêtres. — Ah ça, que nous racontes-tu donc là ? interrompit le comte en fronçant le sourcil ; ne dirait-on pas que nous sommes en pleine forêt, entourés de voleurs ? — C'est vrai, c'est vrai, je deviens poule mouillée ; mais, je vous le répète, c'est la peur qui me fait voir partout des zombis (1). Adieu, mamz'elle Nancy, adieu, monsieur le comte ; ne me laissez pas trop longtemps à Saint-

(1) Les nègres appellent zombis les revenants, les spectres, les fantômes.

Jean, j'y sécherais, voyez-vous, comme un hareng ; c'est plus fort que moi, vivre loin de vous n'est pas vivre... Ah ! tonnerre de Brest ! pardon, mamz'elle, dans la bouche d'un matelot, ce mot-là n'est pas un juron... Votre gèreur n'a qu'à se bien tenir, il aura un mauvais coucheur à ses trousses ; je suis et serai gai comme un dogue.

Smarth baisa les mains de l'amiral, salua militairement Nancy et se mit en marche. Puis, revenant tout à coup sur ses pas :

— Encore un mot, dit-il : certainement, l'atelier des Tamarins est un brave atelier, certainement tous nos nègres sont de bons gas, cependant il y a parmi tout ce monde un traître, un gueux, un misérable, un empoisonneur ; ne vous fiez donc à personne, car la peau noire ne rougit pas, et, chez nous, la mine est trompeuse ; aimez tous vos nègres, rien de mieux ; mais soupçonnez-les tous, jusqu'à ce que le bon Dieu vous ait montré le coupable ; n'ayez foi qu'en Médi : la pauvre vieille capresse doit seule être à l'abri de toute surveillance, car, je le sais, elle donnerait pour vous, mes bons maîtres, tout ce qu'elle a de sang pur dans les veines.... Allons, n'oubliez pas le vieux matelot.

Le timonier se retira lentement, non sans jeter fortivement quelques regards pleins de regrets au comte et à sa fille.

L'amiral était resté plongé dans une rêverie profonde et triste.

— Et voilà l'homme qu'on accuse ! murmura-t-il ; ah !

que je suis cruel et mauvais !

Nancy était elle-même troublée ; son cœur gonflé lui reprochait, comme autant de calomnies, les révélations qu'elle avait faites à son père ; et cependant elle avait vu, et cependant la capresse, cette femme que Smarth lui recommandait, la capresse lui avait fourni des preuves ; Smarth n'était pour elle qu'un lâche scélérat : le doute à cet égard lui était interdit, et c'était faire acte de courage que de démasquer l'assassin, l'imposteur, en dessillant les yeux prévenus ou éblouis du comte. Toutefois, cédant à son trouble, et tout en condamnant sa sensibilité qu'elle taxait de faiblesse, elle ne sut rien répondre à son père.

— C'est au moulin à eau, c'est dans le parc aux moutons que s'est passée la scène de ce matin ? demanda l'amiral qui semblait sortir d'un rêve douloureux. — Oui, père. — Et tu as bien vu, tu as vu par toi-même ? — Oui, père, comme je vous vois. — Et il souriait ?... il souriait avec méchanceté ? — Un sourire horrible qui m'a glacé d'épouvante. — Viens au moulin... pardon, mon enfant, ce n'est pas que je doute de toi ; mais... je tiens à voir, moi aussi... car... il m'a menti... il était embarrassé... Il a prétendu que ce pauvre jeune nègre s'était enfui... Accuser de désertion un homme qu'on a tué... qu'on a enterré !... oh !... un menteur est capable de tout !... Et ces conseils de prudence... comble d'infamie !... J'ai bien fait de m'en séparer ; je l'aurais... Viens, ma fille, viens au parc... Que je souffre, mon Dieu ! que je suis malheureux ! (La suite au prochain numéro.)

autorités civiles et militaires, sera chanté dans l'Eglise Saint-Pierre.

ART. 2. — Des jeux gratuits et des danses, établis sur la Promenade, depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, seront mis à la disposition du public.

ART. 3. — A 3 heures, un mâl de cognac vertical sera établi sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avec plusieurs prix de nature et de valeurs différentes.

ART. 4. — Les personnes qui voudront concourir pour le mâl de cognac devront se faire inscrire, la veille ou dans la matinée du 15 août jusqu'à midi, au bureau de M. le Commissaire de police.

ART. 5. — Un feu d'artifice, à feux variés, terminé par un bouquet, composé par MM. Chasles frères, sera tiré à 8 heures du soir, sur le quai de Limoges.

ART. 6. — L'Eglise de Notre-Dame, le quai de Limoges et la Promenade de la Comédie, seront illuminés en feux de couleur.

ART. 7. — A 9 heures 1/2 du soir, immédiatement après le feu d'artifice, un salut solennel sera chanté dans l'Eglise de Notre-Dame.

ART. 8. — Les habitants sont invités à décorer leurs maisons de drapeaux tricolores et à illuminer dans la soirée.

ART. 9. — Les Commissaires et Agents de police sont chargés, en ce qui les concerne, de surveiller l'exécution des présentes dispositions.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 4 août 1857.

Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

Vu et approuvé :

Le Sous-Préfet, V^o O'NEILL DE TYRONE.

Le *Moniteur* du 11 publie dans sa partie officielle les nominations des présidents, vice-présidents et secrétaires des conseils généraux des départements pour la session de 1857.

Voici celles de Maine-et-Loire :

Président, M. Louvet, député au Corps-Législatif; vice-président, M. Bucher de Chauvigné, député au Corps-Législatif; secrétaire, M. Segris.

La distribution des prix du Pensionnat de Nantilly a eu lieu hier. Cette fête s'est terminée trop tard pour que nous puissions aujourd'hui donner les noms des lauréats, nous remettons donc à samedi cette publication.

Mais ce que nous dirons aujourd'hui, c'est que cette fête a été brillante comme toujours. Grand nombre de concitoyens et les parents des enfants s'étaient empressés d'apporter leur part de sympathie à cette solennité.

La séance a commencé par l'exécution d'un brillant morceau de musique, puis deux élèves ont lu chacun une composition française écrites l'une et l'autre avec élégance, pureté, et empreintes de sentiments profondément catholiques, et d'aperçus historiques fort judicieux.

Les enfants ont chanté avec beaucoup de goût des morceaux d'une excellente facture.

Puis M. Coulon a pris ensuite la parole, et dans un langage imagé et plein de cette verve que tout le monde admire, il a fait comprendre à ses jeunes élèves quelle différence il y a entre l'orgueil humain, source de tous les maux de l'humanité, et ce noble orgueil d'origine divine qui fait la gloire et le salut de l'homme. — Après ce discours, couvert d'applaudissements, a commencé la distribution des prix, interrompue de temps en temps par l'exécution de très-beaux morceaux de musique.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés à Saint-Cloud.

Londres, 12 août. — « M. Disraeli ayant demandé dans la Chambre des Communes où en était la question des Principautés, lord Palmerston a répondu que pendant la visite de l'Empereur à Osborne, des arrangements avaient été pris relativement aux irrégularités qui avaient eu lieu pendant les élections, pour que l'Angleterre demandât aussi l'annulation de ces élections. La Turquie devra y consentir, a ajouté lord Palmerston, et comme probablement l'Autriche se joindra à l'Angleterre, le différend se terminera ainsi amiablement. » — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 30 juillet au 6 août.

Le mouvement général des affaires s'est tellement ralenti cette semaine, que les cours des valeurs ne varient presque plus. La spéculation est de plus en plus restreinte, et ne paraît pas disposée à sortir de ses positions.

La liquidation de la rente l'a bien prouvé. Des reports à 55 et 52 et 1/2 sur la rente, lorsqu'il faut encore en déduire les frais de courtage, ne sont pas suffisants pour engager les capitaux à persister dans ce mode de placement. Quant aux reports sur les chemins et sur le Crédit mobilier, ils ne laissent aucun bénéfice; la plupart se sont traités au pair et n'ont pu être faits que par les vendeurs.

Voilà déjà plusieurs liquidations où ce phénomène se représente d'une manière constante; il ateste, à n'en pas douter, l'existence d'un déconfort considérable, qui est à lui seul un élément de hausse dont l'action se fera sentir avec d'autant plus de violence qu'elle sera plus tardive.

On ne peut donc donner un meilleur conseil aux ca-

pitalistes, que de les engager à entrer maintenant dans les valeurs. Tout porte à croire qu'elles sont arrivées à leurs plus bas prix. Les vendeurs eux-mêmes, avec une prudence qui ne leur est pas habituelle, semblent reconnaître que la baisse a dit son dernier mot. Au surplus on s'aperçoit que les capitaux de placement commencent à repaître sur le marché. Ils s'dressent jusqu'à présent de préférence aux obligations de chemins de fer. La rente elle-même, chaque fois qu'elle se rapproche de 67 fr., est aussitôt relevée par de nombreux achats. Elle a gagné son report, et, après avoir été cotée à 68,88 en liquidation, elle est très-ferme pour fin courant de 67 10 à 67 15.

Les chemins de fer, de leur côté, se sont sensiblement améliorés depuis huit jours. Ils avancent d'un pas lent, mais sûr, dans la voie de la hausse. Le Nord l'Orléans, la Méditerranée ont joui d'une grande faveur; deux levées importantes de titres ont eu lieu en liquidation sur ces valeurs.

Il y avait moins d'achats, beaucoup moins de mouvement aussi sur les autres chemins. Le Midi a de la peine à se soutenir, et nous le retrouvons stationnaire à huit jours de distance. L'Ouest est fort calme aussi, mais il ne rétrograde pas. Les actions nouvelles de la Compagnie des Ardennes sont recherchées avec empressement à 485. Leur cours s'est à peu près nivelé avec celui des actions anciennes.

Le Béziers est recherché à 465. Les chemins étrangers sont fort négligés, et les chemins suisses, malgré les effets de la spéculation à la hausse, ne peuvent pas obtenir une prime de 20 fr. sur le pair.

La Caisse d'escompte Prost est fermée de 415 à 420. La Compagnie générale de crédit en Espagne est recherchée par les capitaux de placement.

Une entreprise maritime du premier ordre, les bateaux Souberbielle, de Paris à Londres, viennent d'être admis à la côte officielle et se négocient à 100 fr., qui est le taux d'émission des actions.

La plupart des valeurs industrielles sont dans un marasme absolu. Sauf celles que nous venons de désigner, il n'en est pas une qui donne lieu à des affaires suivies. Nous n'en exceptons pas le Comptoir Bonnard, qui ne peut réussir, quoiqu'il figure tous les jours sur la côte, à conquérir la faveur des capitalistes. — A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 8 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 67 05.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 10 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 68 cent. — Fermé à 67 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 95 53.

P. GODET, propriétaire-gérant

M. TESSIÉ,

Successeur de M. MÉE,

Hôtel de France,

Préviens le public que l'incendie qui s'est déclaré dans ses écuries lundi 10 août, n'a point arrêté le service de l'hôtel. Il peut recevoir dès aujourd'hui, comme par le passé, toutes voitures et chevaux. (457)

Etudes de M^{es} SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3, et DION, notaire en la même ville, rue d'Orléans, n° 79.

ADJUDICATION

Le mardi 25 août 1857, heure de midi,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

EN DEUX LOTS,

D'UNE MAISON

ET DÉPENDANCES,

Situées à Saumur, rue d'Orléans, n° 51, occupée par M^{me} V^o Tremblier, débitante de tabacs.

Et rue du Portail-Louis, n° 4, occupée par M. Leguè, M^d épicer-bois-selier.

S'adresser, pour plus amples détails :

1° A M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79, en l'étude duquel le cahier des charges est déposé;

2° A M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3, poursuivant la vente;

3° M^e BODIN, aussi avoué à Saumur, rue d'Orléans, co-licitant.

(440) SEGRIS, avoué.

CHANGEMENT de DOMICILE.

DUPONT,

Carrossier à Saumur,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de transférer ses ateliers place du Petit-Thouars. Il se charge de la fabrication des voitures dans tous les genres; il fait les réparations de toute nature. On trouvera toutes faites, à son établissement, des voitures dans les nouveaux dessins.

Il fait des échanges et garantit ses livraisons, le tout à des conditions très-avantageuses. (424)

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le lundi 24 août 1857, heure de midi,

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Située à Saumur, port Sigongne, dépendant de la succession de M^{me} V^o Allain, et actuellement occupée en partie par M. Moricet, négociant. Cette maison consiste en un vaste corps de bâtiment d'habitation, magasins, remises, écuries, servitudes, cour et grand jardin ayant une issue sur la rue des Capucins. (445)

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER, PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

Étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en deux parties,

Une MAISON, appartenant à M. Baillif, vétérinaire au train de la garde, située à Saumur, rue du Portail-Louis, et occupée par MM. Meffray, maréchal, et Boileau, aubergiste.

Cette maison joint d'un côté M. Boutin, d'autre côté M. Charnod. Il y aura toutes facilités pour les paiements. (389)

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau.

S'adresser à M. Ménoré. (458)

HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,

Rue Montmartre, 124, à Paris,

TENU PAR ALEXANDRE MÉE.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855

CONSERVATEUR DENTAIRE

EAU DE PHILIPPE

PRIX 2 fr. 50 le flacon. 1 fr. 50 le 1/2 fl.

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 425, à Paris. (Déposé.) Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff.-parf., rue d'Orléans.